la Gazette Harnésienne



LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr fy @







PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020.

Durant cette période pré-électorale, les collectivités locales doivent faire preuve de prudence en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

C'est pourquoi j'ai choisi de me conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus rédiger d'éditorial dans les publications de la Ville.

La publication de l'éditorial de La Gazette Harnésienne est donc suspendue.

SOMMAIRE

03 ZOOM SUR

04 RETOUR EN IMAGES

06 SOLIDARITÉ

08 SPORT

10 DOSSIER

12 JEUNESSE

15 CULTURE

16 vie économique

17 VIE MUNICIPALE

18 INFOS PRATIQUES

19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 343 - MARS 2020

MENSUEL D'INFORMATION 6100 exemplaires

Rédaction et administratior Mairie, Grand' Place 62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier, Céline Lépillet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél.: 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges Tél. : 03.21.20.05.20





EN MARS, ON MET L'ENFANCE À L'HONNEUR!

Dans le cadre de la 7^{ème} édition de «La Semaine Nationale de la Petite Enfance», la ville de Harnes et ses services partenaires proposent, cette année encore, divers rendez-vous à destination des parents et des enfants.

etit peton deviendra grand alors autant que cela se fasse du mieux possible non ? En tant que parents, vos interlocuteurs sont déjà nombreux, à prodiguer des conseils, depuis la naissance de bébé, notamment le corps médical. Ils sont autant (PMI, RPE, médiathèque, associations diverses...) à proposer des moments ludopédagogiques pour vos petits tout au long de l'année. Pourquoi ne pas profiter également du dispositif «La Semaine Nationale de la Petite Enfance», porté par l'Association Agir pour la Petite Enfance ?

En mars, participez à des ateliers d'éveil pour les toutpetits, des lectures, des réunions d'informations... Ce sera l'occasion de partager des moments forts avec vos enfants et d'échanger sur vos expériences avec d'autres parents.

Les temps forts de la médiathèque La Source sont gratuits et ouverts à tous sur inscription :

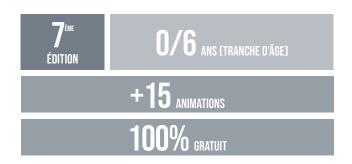
- Samedi 14 mars à 10h30 : Spectacle «Cabanes à histoires», de Thiery Darnois pour les 3/6 ans. Places limitées.
- Samedi 21 mars à 15h30 : Eveil musical en partenariat avec l'école de musique, pour les 3/6 ans.
- Jeudi 26 mars de 19h à 21h : Soirée débat sur l'importance du jeu dans le développement de l'enfant, par Caroline Lesaint, consultante en Petite Enfance et Parentalité.

- **Du 7 au 25 mars :** Parcours conté pour les 0/6 ans. Plusieurs dates et créneaux horaires.

En parallèle des animations de la médiathèque, d'autres évènements sont prévus pour le public des structures suivantes : le Relais Petite Enfance, l'Ecole de Musique, le Centre Gouillard, le Centre Bella-Mandel et le Centre Belle-vue.

Médiathèque La Source, 8 chemin de la deuxième voie à Harnes. Pour tous renseignements ou inscriptions aux ateliers, contactez la Médiathèque au 03.21.49.24.14 ou par mail sur mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

EN CHIFFRES



La médiathèque La Source organise régulièrement des ateliers créatifs pour les enfants. Accompagnés des parents ou grandsparents, les petits laissent aller leur créativité et apprennent à respecter les consignes de l'animatrice.



Sacs de conservation pour le poisson, cannes à pêche, appâts ... si vous vouliez compléter votre panoplie de pêcheur à la carpe ou bénéficier des conseils des passionnés, c'était lors du 4ème salon Team Starbaits Addict organisé en février dernier à la salle Kraska.





Distribution de bêches pour Alice Louis, coordinatrice à l'association Canopée Reforestation, laquelle a accordé une participation financière (en partenariat avec Véolia, eaux d'Artois) pour chaque sujet planté au bois de Florimond. C'était fin janvier. Bravo aux petits de l'école Barbusse et de l'école Jean-Jaurès pour leur coup de main!



+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site: www.ville-harnes.fr Facebook: Harnes Twitter: @VilledeHarnes Le Concert des Familles est toujours un moment magique dans notre ville! Pour sa 3ème édition, on retrouvait 29 familles pour 29 morceaux, et 82 musiciens sur scène! A noter le record de la famille Gaquère/Lucas qui remporte le titre de famille la plus nombreuse avec 6 musiciens!



Création de places de stationnement dans la rue du 11 novembre.



Comment impliquer les jeunes dans l'organisation d'une action de solidarité ? Avec un tournoi de futsal solidaire organisé par le Service de Prévention Spécialisée «Avenir des Cités» de Harnes et le CAJ. Le 18 février, une centaine de jeunes ont participé et ont amené des denrées non périssables à destination de l'association APSA. Bravo à tous!



Cocooning, détente... Le service de Protection Maternelle et Infantile organisait un atelier massage bien-être, mardi 4 février, à la médiathèque La Source. Anne Ory, sage-femme en PMI, et Suzanne, étudiante puéricultrice, ont guidé et encadré deux jeunes mamans venues avec leurs petites puces. De 5 à 30 minutes en fonction de l'âge du bébé, les massages favorisent la complicité, la détente, un bon sommeil. Ils stimulent les systèmes immunitaires, cardiaques et respiratoires, apportent la confiance en soi, la conscience de son corps et favorisent le sommeil.

DES BÉNÉVOLES TRÈS INVESTIES

La Maison Ouverte, ce lieu de vie animé par une dizaine de bénévoles, vous propose plusieurs ateliers en mars.

es bénévoles du Centre Communal d'Actions Sociales sont sur tous les fronts ! Dernièrement, l'atelier couture de la Maison Ouverte a travaillé sur la confection de 40 capes pour le carnaval de Venise des résidents du foyer A.Croizat.

Parallèlement, «ces petites mains au grand cœur» ont aussi confectionné 70 sweats personnalisés pour l'opération «Être une femme en 2020», grâce au matériel fourni par le CCAS. D'ailleurs le projet se poursuit jusqu'au 10 mars ! Si vous souhaitez créer votre propre sweat et afficher un message unique, il est encore temps !

Les bénévoles des deux structures (Maison Ouverte et CCAS) se partagent les tâches pour ainsi donner vie à de nombreux projets.



Enfin, à partir du 16 mars, la Maison Ouverte vous propose également de les aider à préparer les ateliers créatifs pour la manifestation Des Racines et des Hommes. Si vous préférez jardiner, c'est aussi possible dès le 16 mars.

Ces ateliers vous intéressent ? Inscrivez-vous au CCAS au 03.21.69.81.79. La Maison Ouverte vous accueille au 17 route de Lens, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

QUAND LE COUSCOUS RASSEMBLE



Les résidents de l'APSA de Grenay ont préparé un couscous avec l'aide de l'association «Avenir des Cités».

a cuisine rassemble, c'est indéniable ! Mardi 4 février, le Club de Prévention «Avenir des Cités» s'est réuni pour cuisiner un couscous solidaire au profit des résidents de la pension de famille de l'APSA de Grenay.

L'atelier cuisine encadré par Nordine Lagragui et Myriam Derrouiche, éducateurs spécialisés, a permis aux mamans participantes et aux résidents de préparer 9kg de semoule et 21kg de légumes. Les fruits et légumes ont été donnés par une enseigne locale. Les mamans ont également tenu à confectionner des gâteaux pour le plus grand plaisir de tous!

MAISONS ET CITÉS: 900 VISITEURS EN UN MOIS



La nouvelle antenne Maisons et Cités, ouverte rue Stalingrad en décembre 2019, tourne à plein régime.

eut-être avez-vous eu besoin, récemment, de contacter un interlocuteur Maisons et Cités concernant un logement ? Auparavant, vous deviez sortir de Harnes.

Désormais c'est ici que ça se passe. Ouverte le 16 décembre dernier, l'antenne de proximité reçoit «chaque jour entre 30 et 40 personnes», précisait Frédéric Chéreau, président de Maisons et Cités, lors de l'inauguration officielle du 21 février dernier. Soit 900 visites d'après Franck Tabbi, chef de l'antenne harnésienne.

Philippe Duquesnoy, maire de Harnes, a tenu à féliciter le succès des nouveaux locaux ainsi que le travail fourni par les 15 employés. Treize communes sont aujourd'hui rattachées à cette nouvelle antenne de proximité.

Maisons et Cités, 120 rue de Stalingrad à Harnes. Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; mardi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h. Contact : 03.21.08.08.56

1406,80 EUROS ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS!

L'année dernière, les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Courrières et Noyellessous-Lens se sont unies pour le Téléthon et Octobre Rose. Les chèques ont été remis aux associations concernées fin janvier.

ela fait presque trois ans que Harnes et ses villes voisines s'associent pour l'opération Téléthon ainsi que la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein Octobre Rose. Après deux randonnées intercommunales et diverses actions dont de la prévention et de la sensibilisation auprès de la population, il était temps de faire les comptes et d'annoncer les chiffres !

La randonnée menée dans le cadre d'Octobre Rose a permis de récolter 914,80 euros. Quant à celle dédiée au Téléthon, elle aura récolté 492 euros. A noter que sur les 492 euros, la ville de Harnes peut se féliciter d'avoir amené 322 euros!

La remise des chèques a eu lieu le jeudi 30 janvier à la mairie de Loison-sous-Lens en présence des Maires des 4 communes. Etaient présents notamment le Comité Féminin pour la Prévention et le Dépistage des Cancers section des Hauts de France et Georges Carton, président de la Retraite Sportive de la Gohelle de Harnes dont 35 membres ont participé à la randonnée du 7 décembre. Félicitations à tous pour leur investissement et leur implication!



UNE SOIRÉE HISTORIQUE POUR NOTRE VILLE!

Le 1^{er} février 2020 restera gravé sur le revêtement de la salle Maréchal! Au programme : un match contre l'équipe de France Espoirs, la signature d'une convention avec la Fédération Française de Volleyball suivie de la présentation d'un label porteur d'engagement pour Harnes 2024. Récit d'une soirée sportive comme on les aime!



Harnes, détentrice du label «Terre de Jeux 2024»

ouvenez-vous, le 20 novembre 2019, à l'occasion du congrès de l'association des Maires de France, notre commune était officiellement reconnue comme «Terre de Jeux 2024». Cette distinction, qui impulse à notre ville une dynamique de développement sportif, a pris tout son sens le 1^{er} février dernier, avec la présentation officielle du label devant la population harnésienne.

Aux côtés de Sabine Finez, conseillère régionale, Sylvain Robert, président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Eric Tanguy, président de la Fédération Française de Volleyball et Sébastien Lysik, trésorier du Comité Départemental Olympique et Sportif, Philippe Duquesnoy, a fièrement signé la convention qui lie pendant 4 ans la Fédération Française de Volley à notre ville.

Ainsi, cette consécration offre à Harnes des opportunités uniques en matière de développement sportif. A commencer par une valorisation de nos clubs. Tandis que le VCH obtient la qualité de centre d'accueil et d'entraînement des équipes de France Féminine de Volley, le HVB aura pour ambition d'être centre d'accueil des équipes Paralympiques et Para-volley.

Autant d'opportunités qui s'annoncent vectrices d'actions, de promotion et d'émotions!

En prime : une victoire à la clé!

La réussite de la soirée s'est également concrétisée par le succès du Volley Club Harnésien contre l'équipe de France Espoir en 3 sets à 0 (25-21 / 25-15 / 25-9).

Les filles d'Émilie Maréchal ont collectivement offert un spectacle haletant, enchaînant les actions et les prises de risque payantes. Bravo les filles!





LA PISCINE ATTIRE TOUJOURS PLUS DE NAGEURS

Forte de son succès, la piscine municipale Marius-Leclercq affiche de bons chiffres de fréquentation pour l'année 2019.

t si nous faisions un petit bilan concernant la piscine municipale Marius-Leclercq ? Vos petits fréquentent sans doute la piscine et si ce n'est pas avec vous ou mamie, il y a de grandes chances que ce soit avec l'école. Saviez-vous que 96% des petits harnésiens sortent de l'école primaire en sachant nager ? Un beau score qui mérite de perdurer, de s'amplifier même. Inutile de rappeler l'importance de savoir nager ! Profitez des leçons de natation tout comme 5072 individus en 2019 (4526 enfants, 546 adultes).

En 2019, 186 742 baigneurs, tous âges confondus, ont franchi les portes de la piscine contre 182 776 en 2018 et ce, pour une ouverture presque toute l'année. Pas mal non ?

Les scolaires sont très nombreux. 10 534 enfants de la commune ont fait des ronds dans l'eau en 2019 contre 9849 l'année précédente. Les collégiens ont été au nombre de 3952, soit 230 jeunes de plus !

Quid des écoles extérieures ? Elles sont très assidues ! 83 246 élèves sont venus nager l'année dernière contre 75 577 en 2018.

Côté activité, l'aquagym a toujours la cote avec 756 gymnastes aquatiques supplémentaires.

Harnésiens ou non, les habitués et les nouveaux nageurs de la piscine Marius-Leclercq apprécient la diversité des services proposés et le maintien constant de la qualité de l'eau tout comme celui de la structure.

Dernièrement la réfection des menuiseries a permis d'apporter davantage d'isolation, et par conséquent, une meilleure répartition des nageurs dans les bassins. Enfin la pose de films opaques sur les vitres apporte un peu plus d'intimité aux usagers sans diminuer la luminosité.

De quoi barboter sereinement en 2020!

EN CHIFFRES

97 047 ENTRÉES SCOLAIRES (HARNÉSIENS ET EXTÉRIEURS)

186 742 NAGEURS EN 2019

756 ADEPTES DE L'AQUAGYM EN PLUS EN 2019

TOUT COMPRENDRE SUR LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)



Obligation légale pour les communes de plus de 3500 habitants (article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) et imposé par la loi du 6 février 1992, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante. Porté sur les orientations budgétaires de la commune, le DOB informe sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

Réalisé dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) reprend : les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la gestion de la dette contractée.

Ainsi, sur la commune de Harnes, on retient :

Une bonne stabilité financière

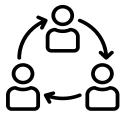
Cette année encore, chaque euro a été intelligemment dépensé. En 2019, le niveau des dépenses réelles représentait 13 916 955€ pour 17 298 242€ de recettes. La gestion de la dette au 1er janvier 2020 s'élève à 4 502 400€ avec une capacité de désendettement de 1,70 en 2019.

Cette solidité financière s'explique par une bonne gestion de l'argent public, couplée à la renégociation de l'emprunt toxique contracté avant 2008.

A titre d'exemple, le montant de la dette a été réduit de 50% depuis 2014.



Un renforcement de la mutualisation

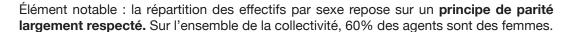


En lien avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, la Municipalité va poursuivre ses actions en matière de mutualisation des compétences. Ce sera le cas en 2020 pour le service Urbanisme.

Aucun changement à prévoir dans les habitudes des administrés dans la mesure où le dispositif a pour vocation de simplifier les démarches administratives (groupement de commandes, création de services communs).

Un maintien de la masse salariale

Cette année, la masse salariale sera égale à celle des années précédentes avec 211 agents contre 212 en 2019. Ce nombre correspond aux fonctionnaires titulaires/stagiaires et aux agents non titulaires permanents en ETP (+ vacataires). On constate une volonté forte de résorber les emplois dits précaires en stagiairisant progressivement les agents contractuels ou relevant de contrat de droit privé.







Focus sur les dépenses d'investissement et les subventions accordées en 2019

«Dynamique et solidaire». Fidèle à ses valeurs, notre ville a choisi d'axer ses dépenses sur la jeunesse, l'urbanisme, la culture, le sport et surtout la solidarité. Avec 649 600€ de subventions accordées, le CCAS poursuit son action sociale en faveur des plus démunis.

Des projets en 2020 ?

A l'approche des élections municipales et vu avec la Préfecture, les perspectives 2020 et au-delà n'ont pas été inscrites au DOB. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des futurs projets/perspectives pour notre commune dans les mois à venir.

Note : Le Débat d'Orientation Budgétaire est disponible à la consultation dans son intégralité sur le site de la ville, à l'adresse suivante :

www.ville-harnes.fr/site/dob2020



ZOOM SUR LA RENTRÉE DES CLASSES 2020-2021

Parents, à vos agendas ! La première année en classe de maternelle, tout comme en CP, est une étape majeure dans la vie de l'enfant ! Comme à l'accoutumée, l'inscription s'effectue en deux temps.

ans un premier temps, le passage en Mairie est obligatoire pour la remise du certificat d'inscription, aux dates et horaires suivants, en vous munissant du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- **Groupe scolaire H. Barbusse :** mardi 03/03 et mercredi 04/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Maternelle L. Michel et élémentaire J. Jaurès : jeudi 05/03 et mardi 10/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Maternelle P. Langevin et élémentaire D. Diderot : mercredi 11/03 et jeudi 12/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Maternelle A. France et élémentaire Joliot-Curie : mardi 17/03 et mercredi 18/03, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Maternelle E. Zola et élémentaire L. Pasteur : mardi 24/03 et mercredi 25/03, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Deuxième partie : rendez-vous directement à l'école, aux dates et horaires suivants, en vous munissant des photocopies du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription préalablement délivrée par la Mairie. Pour une rentrée en maternelle, la présence de l'enfant est recommandée.

- A. France : mardi 31/03, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- P. Langevin : lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- E. Zola: lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- Maternelle H. Barbusse : lundi 30/03, de 13h30 à 16h et mardi 31/03, de 8h30 à 11h30.
- L. Michel: vendredi 03/04, de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h.
- J. Jaurès : lundi 30/03, de 13h30 à 16h et mardi 31/03, de 8h30 à 11h00.
- **Joliot-Curie**: lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et mardi 31/03, de 13h30 à 16h.
- **D. Diderot :** lundi 30/03, de 8h30 à 11h30 et lundi 06/04 de 13h30 à 16h.
- Elémentaire H. Barbusse : lundi 30/03, de 8h30 à 11h et mardi 31/03, de 13h30 à 16h.
- L. Pasteur : vendredi 03/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Note: les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 20 mars 2020. La commission est prévue le 15 mai 2019 à 17h. Le service des Affaires Scolaires se tient à votre entière disposition au 03.21.79.42.79.

HARNES VOUS AIDE À PRENDRE L'AIR!



Vous avez peu de moyens et vous souhaitez partir en vacances. Profitez du dispositif Sac Ados!

arnes, partenaire du Département du Pas-de-Calais et du dispositif Sac Ados, aide les jeunes à partir en séjour.

Vous êtes âgés de 16 à 25 ans et souhaitez partir en groupe hors de Harnes (au moins 4 nuits)? Une bourse peut vous être accordée (sur dossier) d'un montant de 200 euros (pour un séjour dans le Pas-de-Calais. 150 euros si en dehors). Découvrez par exemple le littoral à Merlimont, sur une thématique sports de nature (voile, canoë, kayak...) et environnement (dunes, sorties phoques à Berck). Il ne vous en coûtera que 50 euros une fois l'aide déduite. D'autres destinations peuvent être proposées. Contact : Point Information Jeunesse par mail à pij@ville-harnes.fr ou par tél. au 03.21.13.82.42.

LES JOLIES COLONIES DE VACANCES...



Cette année, la Mairie de Harnes emmène vos petits en Savoie à Aillon-Le-Jeune. Les inscriptions débutent ce 10 mars.

h l'air de la montagne... vos petits comme vos ados vont adorer ! En juillet prochain, le centre de vacances harnésien posera ses bagages en Savoie à Aillon-le-Jeune plus précisément. C'est dans le magnifique cadre du parc naturel du Massif des Bauges que se situe le Village Vacances de Nivéoles où vont séjourner les loupiots.

Le séjour s'étendra du 5 au 19 juillet. Au programme (et en fonction de l'âge), visite d'une ferme, traite de vaches, sortie VTT à assistance électrique, via ferrata, paddle, parcours de tyrolienne, cascade de tyrolienne, canyoning, nuit en refuge... Entre activités de découverte et/ou sportives, il y en aura pour tous les goûts.

Côté hébergement, le groupe enfants/animateurs sera logé sur un même étage de la résidence. Il bénéficiera des services de la structure : babyfoot, ping pong, salle de cinéma, médiathèque, salle d'arts plastiques, wifi, piscine, cuisine familiale, qualitative et surtout locale. Le chalet est agréé Jeunesse & Sport et Education Nationale. Et en cas de petits bobos, un médecin est présent à 500 mètres du centre.

Un paysage exceptionnel, du soleil (on croise les doigts), des activités sans doute inédites et des moments d'échange et de complicité... joli non ?

Inscriptions et renseignements complémentaires auprès du service Enfance – Jeunesse de la Mairie de Harnes. Séjour destiné aux enfants de 8 à 15 ans. Attention places limitées. 03.21.79.42.79







QUE DE LOISIRS DURANT LES VACANCES!







L'ALSH et le CAJ de Harnes ont accueilli vos enfants durant les vacances scolaires de février. Activités manuelles, sportives ou encore sciences, ils ont bien profité de ce temps de repos!

Vous aviez envie de vous faufiler comme une petite souris pour les observer ? Sachez qu'ils se sont faits des amis avec qui ils ont passé de très bons moments.

146 petits ont participé aux activités du centre de loisirs tandis que 20 jeunes ont fréquenté le CAJ. Les plus petits sont allés à la piscine, au cinéma voir Sonic le film, ont même cuisiné des spaghettis de grenadine lors d'un atelier de cuisine moléculaire animé par l'association ACED Métallia.

Parcours motricité, country, judo, carnaval de Venise... la liste est longue pour leur plus grand plaisir. Le CAJ s'est adonné, quant à lui, au VTT, au handball, au badminton, au futsal (foot en salle). Ils sont aussi allés au cinéma, au karting, au bowling... en attendant les prochaines vacances!



DES RACINES ET DES MOMES AU PROGRAMME!



Du mardi 14 au vendredi 24 avril 2020, l'ALSH et le CAJ accueilleront les enfants sur le thème «Des Racines et des Mômes».

u programme : fabrication de totems avec des éléments naturels, visite de la maison forestière au bois de Maroeuil, activités manuelles basées sur l'environnement avec Eden 62...

Des sorties à la piscine et au cinéma viendront compléter le programme de ces deux semaines.

Les inscriptions se feront du 9 mars au 1er avril 2020.

Informations: Service Enfance-Jeunesse au 03.21.79.42.79.

A CHACUN SA MAÎTRESSE!



Envie d'une séance de rires au théâtre ou de retourner sur les bancs de l'école d'hier? En avril, le Centre Culturel Prévert vous propose «Le Vison Voyeur» et le Musée de l'Ecole et de la Mine prévoit une petite dictée ... à l'ancienne.

u cocasse, du scandale, des péripéties... la pièce de théâtre «Le Vison Voyageur» se déroule au cœur de Londres dans une prestigieuse maison de Haute-couture. Un couple, une maîtresse, un manteau de fourrure... tout est réuni pour vous tenir en haleine et vous tirer les zygomatiques. Nous n'en dirons pas plus mais réservez vos places!

Quand on parle maîtresse, il y en a une qui vous attend de pied ferme à **l'exposition** «**Récréation**» du Musée de l'Ecole et de la Mine pour une petite dictée, du calcul et des travaux manuels d'antan. Charmant programme vous ne trouvez pas ? Alors, à vos agendas !

«Le Vison Voyageur» par la CieTassion, les 4 (20h30) et 5 avril (16h), au Centre Culturel Jacques Prévert. Tarif plein : 5 euros / tarif réduit : 3 euros.

Exposition «Récréation» au Musée de l'Ecole et de la Mine, le 4 avril. De 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit.

Infos et réservations : 03.21.76.21.09

DES MASSAGES POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS PETITS

Mardi 11 février, vous aviez la possibilité de participer à l'Atelier Réflexologie plantaire des tout-petits, à la médiathèque la Source.

h les jolis petits petons ! Quelques mamans se sont déplacées avec leur bébé et ont ainsi pu bénéficier d'un cours de réflexologie plantaire dispensé par Corinne Lefebvre, puéricultrice de PMI. «On fait régulièrement des massages bébé au CCAS une à deux fois par mois. Aujourd'hui c'est dans le cadre de la Médiathèque en Douceur».

Bien réalisés, les massages plantaires ont de nombreuses vertus. Ils sont efficaces pour lutter contre les troubles du sommeil, l'anxiété, les rhumes, le transit, les poussées dentaires...



BIENVENUE À COTIME!



Coach certifiée, consultante et formatrice, Corinne Housieaux a créé Cotime Coaching pour vous conseiller et vous orienter dans les domaines de l'expertise managériale et de l'intelligence émotionnelle.

uto-entrepreneur depuis un an, Corinne Housieaux a un leitmotiv : «Prendre le temps d'être soi». Spécialisée dans l'expertise managériale, le bilan de compétences, l'efficacité professionnelle et la gestion du stress, la spécialiste vous apportera son aide que vous soyez chef d'entreprise ou particulier.

De même, si vous avez besoin d'apprendre à manager une équipe ou à gérer vos émotions ou celles de vos employés, Corinne s'en charge! «Je peux faire du coaching management, de la formation management et de l'intelligence émotionnelle qui comprend la connaissance de soi, la gestion de soi, le coaching professionnel et la gestion des autres...».

Enfin, ses compétences peuvent être utiles si vous éprouvez des difficultés à équilibrer votre vie professionnelle avec votre vie personnelle. «Je vois aussi beaucoup de jeunes qui ont besoin de gagner en confiance». Maître praticienne en hypnose, Corinne vous soulagera du poids des charges émotionnelles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.cotimecoaching.com. Tél : 07.60.76.71.03. Mail : cotime.coaching@gmail.com

«LE RESTAURANT LE 33, POUR VOUS SERVIR»

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes à Harnes en février dernier. Spécialisé dans les grillades et le snack, le 33 séduira les gourmands adeptes d'une restauration rapide.

'est au numéro 33 de la Grand' Place à Harnes que vous retrouverez l'établissement baptisé... le 33! Si vous êtes amateur de grillades, kébabs, tacos, burgers et autres sandwichs, ce sera votre nouveau QG!

Sur place, vous serez accueillis par Payman, Erhan, Ahmed et Ibrahim, le patron. Le restaurant a été entièrement rénové et propose deux jolies salles chaleureuses à la décoration soignée dont l'une aborde la thématique Kurde. Le propriétaire s'attache à travailler avec les commerces locaux, ainsi les fleurs proviennent d'un fleuriste harnésien.



Il en va de même pour les viandes et le pain. «Nos viandes sont fraîches et travaillées sur place. Nous fabriquons tous les jours notre sauce blanche et les baklavas sont aussi faits maison !». Bon appétit !

Restaurant le 33 au numéro 33, Grand' Place à Harnes. Vente sur place, à emporter et bientôt en livraison. Tél : 03.66.23.46.92. Sur le web : www.le-33.eatbu.com et aussi sur Facebook.

RAPPEL: ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2020

- 1. Installation de deux Conseillers Municipaux : Il est porté à la connaissance de l'Assemblée que Madame Nathalie CHEVALIER née HALABURA et Monsieur LOUH Mustapha, suivants de la liste «Harnes, Un Avenir Durable» sont installés en qualité de Conseillés municipaux.
- **6. Subventions aux associations** : Le Conseil Municipal a décidé de verser, à l'unanimité, une subvention à projet de 1 500.00 € à l'Harnes Volley Ball, pour accueillir l'équipe de France de Volley Sourd. L'objectif étant de promouvoir le sport handicap à travers le volley assis et présenter la nouvelle section assis du Harnes Volley Ball.
- Le Conseil Municipal a décidé de verser, à l'unanimité, une subvention à projet de 2 000.00 € au Harnes Volley Ball, afin d'accueillir l'équipe de France paralympique de volley du 28 février au 1er mars 2020.
- Le Conseil Municipal a décidé de verser, à l'unanimité, une subvention à projet de 1 000.00€ à l'Aïkido Club de Harnes, afin de réaliser un stage de 2 jours sur notre Commune ouvert à tous les pratiquants français et étrangers.
- **7. Contrat de ville 2020 Associations**: Le Conseil Municipal a décidé de soutenir, à l'unanimité, les projets suivants, dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville: Projets d'Initiative Citoyenne par l'Association de Gestion d'Actions Citoyennes et la création d'un atelier vidéo par le Club de Prévention.
- **8. Appel à projet «Nos Quartiers d'Eté 2020»** : Le Conseil Municipal a décidé de solliciter, à l'unanimité, le financement de la Région Hauts-de-France au profit de la manifestation «Nos Quartiers d'Eté».
- **16. Tarifs du Centre de Vacances Eté 2020** : Le Conseil Municipal a décidé, a l'unanimité, d'appliquer à compter de 2020, la tarifications pour les séjours d'été, calculées en fonction du coefficient social.
- 19. Mise à disposition de terrain auprès de l'association des Ajonc : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la mise a disposition d'un terrain situé rue de Ligny, pour la réalisation d'un jardin dans le cadre des conventions TFPB ville / bailleurs sociaux. L'association les Ajonc, les Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés sera l'opérateur de la mise en œuvre de cette action.
- **21. Impasse Saint Joseph** : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, de redéposer un dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) portant sur certaines parcelles de l'ilot Saint Joseph, intégrant des éléments modificatifs.
- **22.** Convention d'occupation temporaire Passerelle VNF : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention d'occupation temporaire correspondant à l'implantation de cet ouvrage sur le domaine public Etat.

SINCÈRES CONDOLÉANCES

Début février, nous avons appris le décès de Monsieur Lautem, figure locale notamment connue des Harnésiens pour son implication au sein de la vie associative.

résident du Club des anciens de la cité d'Orient, André Lautem était très investi au sein de la commune.

Sa générosité était appréciée de tous et sa présence manquera à bon nombre d'Harnésiens.

A sa famille et amis, nous présentons nos sincères condoléances.



ETAT CIVIL

Naissances: Dylan GABRYELCZYK, né le 17 janvier - Timéo BRIQUET, né le 22 janvier - Ambre CHASSAGNE, née le 22 janvier - Dayana YAMANI, née le 25 janvier - Adam OUKHIAR, né le 27 janvier - Zaïna DERACHE, née le 28 janvier - Victoire DRECOURT, née le 30 janvier - Maël HANOT, né le 5 février - Ilyana HROSSO-DHOURY, née le 6 février 2020,-Louise JUCHNIEWICZ, née le 14 février - Jessy DELERUE, né le 17 février.

Décès: Léopold BAERTSOEN, 80 ans - Théodore BOMSKI, 81 ans - Bruno BANASZAK, 91 ans - André LAUTEM, 86 ans - Casimir PACZKOWSKI, 85 ans - Michelle CARRÉ veuve de Rémi POUILLY, 84 ans - Hélène SEREK veuve de Mieczyslaw JAMKA, 97 ans - Alain KLIMAS, 57 ans - René SÉNÉCHAL, 89 ans - Abdelkader ZEGGAÏ, 67 ans - Hélèna KRAWCZYK veuve de Henri ARMAND, 86 ans - Jean KLOPOCKI, 74 ans - Jean-Pierre VINIAL, 47 ans,

Mariage: Samedi 29 février 2020: Claudine BOIVIN et Guillaume GUYARD

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La société STAEL procédera à une distribution gratuite de produits de dératisation, les 11 et 12 mars 2020.

Ces produits sont à placer hors de portée des enfants et animaux domestiques. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, un vétérinaire ou le centre antipoison de Lille au 0800 59 59 59.

PIC: A VOS AGENDAS!

Le Projet d'Initiative Citoyenne (PIC) est un fonds géré par l'Association de Gestion d'Actions Citoyennes et financé par la Ville et la Région Hauts-de-France. Il permet de soutenir des micro-projets portés par des groupes d'habitants ou des associations à destination des habitants de Harnes. L'objectif du PIC est d'encourager la prise d'initiative habitante et la démocratie participative. Le comité d'attribution PIC, composé d'habitants, de représentants d'associations, d'élus et de techniciens, statue sur chaque projet présenté. Le comité se réunit une fois par mois, sauf pour le mois d'août, afin d'étudier les demandes déposées par les porteurs de projets.

Calendrier prévisionnel des comités d'attribution: Jeudi 12 mars à partir de 18h, jeudi 9 avril à partir de 18h, jeudi 14 mai à partir de 18h, jeudi 11 juin à partir de 18h, jeudi 2 juillet à partir de 18h, jeudi 17 septembre à partir de 18h, jeudi 15 octobre à partir de 18h, jeudi 19 novembre à partir de 18h, jeudi 10 décembre à partir de 18h.

Pour plus d'informations ou pour déposer une demande de subvention, vous pouvez vous rapprocher de Mme Anissa Hilmi, Maison des Initiatives Citoyennes, ou au 03.21.67.43.10.

PERMANENCES DES ÉLUS

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante:

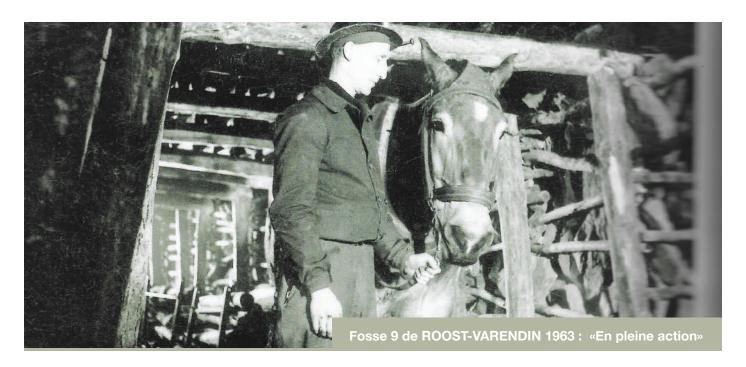
https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, uniquement pour les communes de Harnes, Loisonsous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montignyen-Gohelle.

Pour prendre rdv, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

NOS CHEVAUX DU FOND



On entend souvent dire que le chien est le meilleur ami de l'homme mais s'il est un autre animal qui suscite affection et admiration, c'est bien le cheval qui s'est avéré aussi, depuis la nuit des temps, l'allié précieux de l'homme.

ans le Bassin Minier de notre région, il fut utilisé dès le 18ème siècle pour le transport du matériel de surface et comme force motrice également. En effet, on l'attelait à un manège relié à un tambour sur lequel étaient enroulées des cordes de chanvre remontant des tonneaux de charbon... La machine à vapeur, bien plus performante, le remplacera au début du 19ème siècle.

C'est à Anzin et dans la Loire que descendront les premiers chevaux au fond de la mine au début du 19ème siècle. Quand les galeries seront agrandies et qu'elles permettront le passage de l'équidé, celui-ci descendra, suspendu sous la cage dans un filet, sanglé, les yeux bandés, telle une momie.

Les Compagnies ont absolument besoin de lui, sa puissance musculaire est telle que le hercheur n'a plus à rouler les berlines sur des rails, travail épuisant et peu valorisant. La robustesse des bêtes permet de tracter ces berlines jusqu'à l'accrochage sous la conduite du «meneu d' quévaux», son compagnon de travail.

Leurs ingénieurs ne choisissent pas l'animal à la légère. Il leur faut une bête solide, dure à la tâche qu'on ménage toutefois pour la conserver en bonne santé. Considéré

comme un véritable compagnon de travail, on veille au bien-être de l'animal, on surveille la propreté des écuries. L'état des sabots fait l'objet d'un soin particulier car il y a des embûches au long du parcours dans les galeries.

L'on se préoccupe de sa nourriture : avoine et foin complétés par des aliments mélassés, bons pour les muscles : on vérifie que les rations attribuées sont conformes aux recommandations du vétérinaire.

En dépit de conditions difficiles et à moins qu'ils n'aient été victimes d'un accident, leur durée de vie n'est pas moindre que leurs congénères qui travaillent aux champs.

A partir de 1920, la descente du cheval se fera par la cage, bien plus large alors ce qui évitera la traumatisante descente au filet. Jusque dans les années 30, on ne peut se passer du cheval au fond dont les effectifs grimpent. En 1936, au moment du «Front populaire», ils effectuent «leurs huit heures» et ils seront remontés au jour pour jouir de deux semaines de repos dans un pré, obtenant en quelque sorte le droit aux «congés».

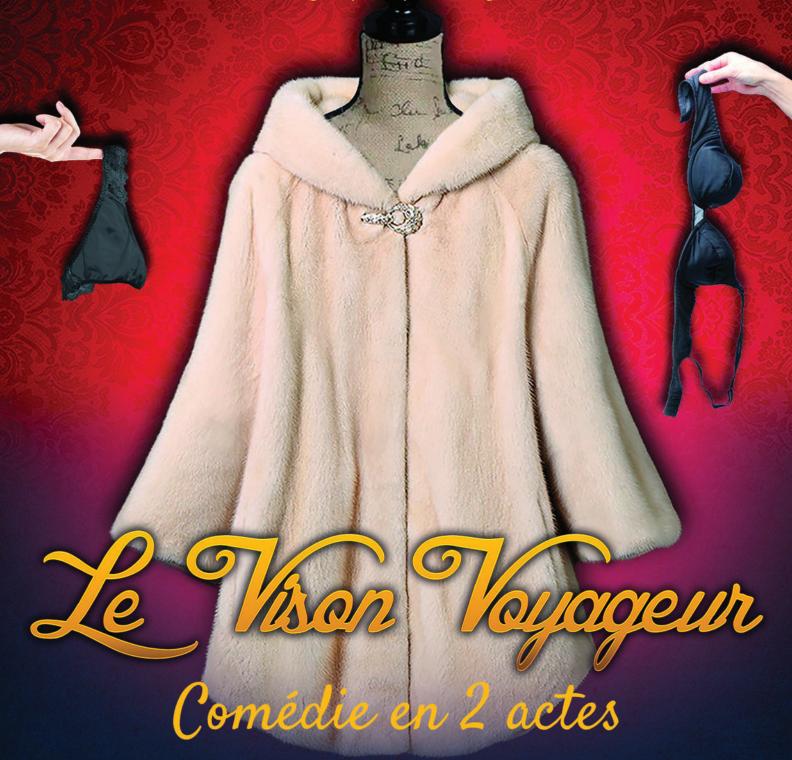
Peu après la nationalisation, les Houillères nationales vont investir dans la modernisation et, avec le développement de la mécanisation, le nombre de chevaux au fond va aller en décroissant passant de 10 000 en 1920 à 130 en 1960. C'est à partir de cette époque qu'ils disparaîtront progressivement remplacés par des locomotives électriques.

Le dernier cheval de fond de la région remontera au jour en 1976.

Samedi 4 avril 2020 à 20h30 Dimanche 5 avril 2020 à 16h

Au Centre Culturel Jacques Prévert

03 21 76 21 09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



DE RAY COONEY ET JOHN CHAPMAN Mise en scene: Joseph Cirasaro

Tarif prévente

3€





Tarif plein

5€



AGENDA

SITE: www.ville-harnes.fr FACEBOOK: Harnes TWITTER: VilleDeHarnes

MARS

- HANDBALL N1 HHBC/CJF Fleury Loiret Complexe Sportif A. Mimoun, à 20h45
- **FOOTBALL D1** 8 UASH /Billy Berclau Stade Bouthemy, à 15h
- CARNAVAL 14 Association Bout'chou Salle des fêtes. Ouverture des portes à 14h30

et spectacle à 15h30. Entrée 2€

- **FOOTBALL D1** 15 UASH 2 /Wingles 2 Stade Bouthemy, à 15h
- DIS-MOI 10 MOTS 16 Amicale Laïque et Délégués Départementaux de l'Education Nationale Centre Culturel J. Prévert, à 18h Entrée gratuite
- **RASSEMBLEMENT 19 MARS** 19 Anciens combattants et victimes de guerre et anciens AFN Monument 1870 rue des fusillés, à 11h
- **CONCERT IRLANDAIS** 20 Celtic Heritage et Benne & Cormac Band Centre Culturel J. Prévert, à 20h30 Infos et réservations : Centre Culturel jacques.prevert@ville-harnes.fr 03.21.76.21.09 Prévente le jeudi matin
- WATER POLO N1 21 SNH/Nautic Club Moulins Piscine Marius Leclercq, à 20h
- 28 Groupement Artistique et Culturel de Harnes 29 Salle des fêtes, samedi de 14h30 à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

EXPOSITION DE PRINTEMPS

29 FOOTBALL D1

UASH /Uso Lens Stade Bouthemy, à 15h

AVRIL

4 «RÉCRÉATION» : UN SAMEDI DANS UNE CLASSE D'AUTREFOIS

Amis de l'Ecole et de la Mine Musée de l'Ecole et de la Mine, de 10h à 12h et de 14h à 18h Entrée gratuite

HANDBALL N1

HHBC/Chambray Touraine Handball Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h45

WATER POLO N1

SNH/Livry-Gargan Piscine Marius Leclercq, à 20h

4 THÉÂTRE : «LE VISON VOYAGEUR»

Cie Tassion

5 Centre Culturel J. Prévert Samedi 4, à 20h30 - Dimanche 5, à 16h Tarifs : 5€ / 3€ Infos et réservations : Centre Culturel jacques.prevert@ville-harnes.fr 03.21.76.21.09 Prévente le jeudi matin

12 BREVET DES CLAQUOTS

licence. Inscription: 3€

Harnes Cyclo Club Départ de la salle Bigotte, dès 7h Circuits de 40, 72 et 100 km Randonnée ouverte à tous avec ou sans

13 THÉ DANSANT

Animé par l'orchestre Bardzinski Opieka Salle Kraska, à partir de 15 heures Tarif: 25€

Réservations: Guénia Lorthios 03.21.49.08.51 Gérard Matusiak 06.88.76.02.87

16 DON DU SANG

Amicale des donneurs de sang Complexe sportif André Bigotte, de 14 à 19h

18 JOUR DE FÊTE

Ciné rétro

Centre Culturel Jacques Prévert, à 15h

Tarifs: 3,30€ / 2,70€ Infos: 03.21.76.21.09

25 SOIRÉE ANNÉES 80

Amicale des Communaux Salle Kraska, dès 19h30

Tarif adultes et enfants : 5€. Paiement à l'inscription, uniquement sur réservation, limité à 24 places / personne le jour de la réservation Inscriptions : le 06/04, de 17h15 à 19h, à la salle des fêtes















Du 04/03 au 10/03

LE VOYAGE DU DR DOLITTLE

(1h42)

Dimanche 08 - 15h Vendredi 06 - 21h Mercredi 04 - 15h Samedi 07 - 18h

LE PRINCE OUBLIÉ (1h41)

Mercredi 04 - 10h Vendredi 06 - 18h Samedi 07 - 15h Mardi 10 - 18h

THE GENTLEMEN (1153)

Des scènes peuvent choque

Dimanche 08 - 18h Mercredi 04 - 18h Samedi 07 - 21h Mardi 10 - 21h

Du 11/03 au 17/03

10 JOURS SANS MAMAN (1h44)

Mercredi 11 - 15h /endredi 13 - 18h Samedi 14 - 15h Samedi 14 - 18h

NVISIBLE MAN (2h04)

Jimanche 15 - 15h

Interdiction inconnue lors de l'impressio

Dimanche 15 - 18h /endredi 13 - 21h Mercredi 11 - 18h Samedi 14 - 21h Mardi 17 - 18h Mardi 17 - 21h

Du 18/03 au 24/03

EN AVANT (1h42)

Dimanche 22 - 18h Mercredi 18 - 10h Mercredi 18 - 15h Samedi 21 - 15h Samedi 21 - 18h Mardi 24 - 21h

FANTASTIQUE... (1149) **BIRDS OF PREY ET LA**

Int - 12 ans

Dimanche 22 - 15h Mercredi 18 - 18h Samedi 21 - 21h Mardi 24 - 18h

Du 25/02 au 31/03

L'APPEL DE LA FORÊT (1h40)

Dimanche 29 - 18h Mercredi 25 - 15h Samedi 28 - 15h

LUCKY (1h26)

Mercredi 25 - 18h /endredi 27 - 18h Samedi 28 - 21h Mardi 31 - 18h

PAPI-SITTER (1h37)

Dimanche 29 - 15h /endredi 27 - 21h Samedi 28 - 18h Mardi 31 - 21h



Participation de 1€ pour le Ciné-Goûter

Plein tarif: 5€ - Tarif réduit*: 4€ Mercredi, ciné vacances : 3,30€ Groupe (à partir de 8) : 2,70€

*-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, AAH, Pass' Culture, adhérents Amicale des Communaux de Harnes ** Pièce d'identité obligatoire

Prévente les jeudis matin ou autres jours sur rendez-vous